



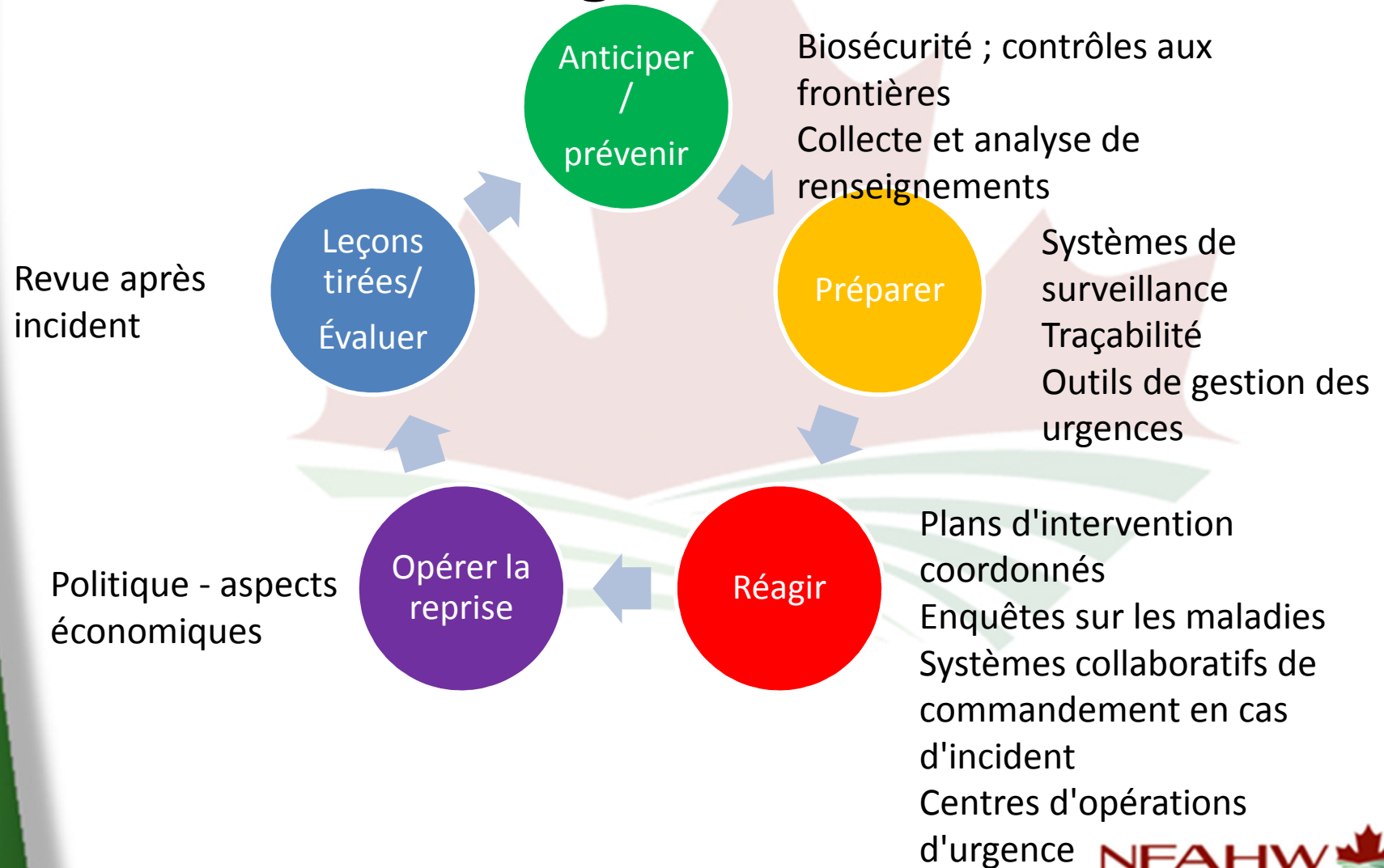
Rapport sur le processus de prise en charge des difficultés
émergentes en santé animale au Canada
Groupe de travail sur les difficultés émergentes

LE CONSEIL NATIONAL SUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE

Difficultés émergentes

- Surviennent de plus en plus fréquemment
 - En moyenne, un nouveau problème tous les 8 mois
- Les problèmes sont plus complexes et nécessitent l'implication de plusieurs ministères et groupes de l'industrie
 - Gripes H5N1 et les gripes pandémiques H1N1, mélamine, virus de Schmallenberg, diarrhée épidémique porcine
 - 75% des nouveaux agents infectieux présentent un risque de zoonose
- Elles affectent rarement un seul ministère
- Peuvent toucher ou non la santé humaine et susciter des craintes pour la sécurité sanitaire des aliments

Phases du processus de gestion des urgences



Systeme de traitement des difficultés émergentes

Identifier le problème et
faire le triage

- Évaluer l'information entrante

Déterminer qui sont les
intervenants et déclencher
les mesures d'intervention

- Mettre en place le palier 1 de décideurs

Identifier les
capacités/lacunes dans
chaque composante

- Utiliser le graphique de Pré-CAN
- Coordonner la réponse

Définir le processus de
démobilisation

- Savoir quand s'arrêter
- Leçons apprises et changements nécessaires

Systeme de traitement des difficultés émergentes

Identifier le
problème et
faire le triage

- **Prise d'information**
 - Systemes de laboratoire, surveillance clinique, rumeurs/indices, rapports internationaux
- **Triage**
 - Une Santé : santé animale, santé humaine, santé de la faune, sécurité des aliments
 - Fédéral, provinces/territoires, industrie

Systeme de traitement des difficultés émergentes

Déterminer
qui sont les
intervenants
et déclencher
les mesures
d'intervention

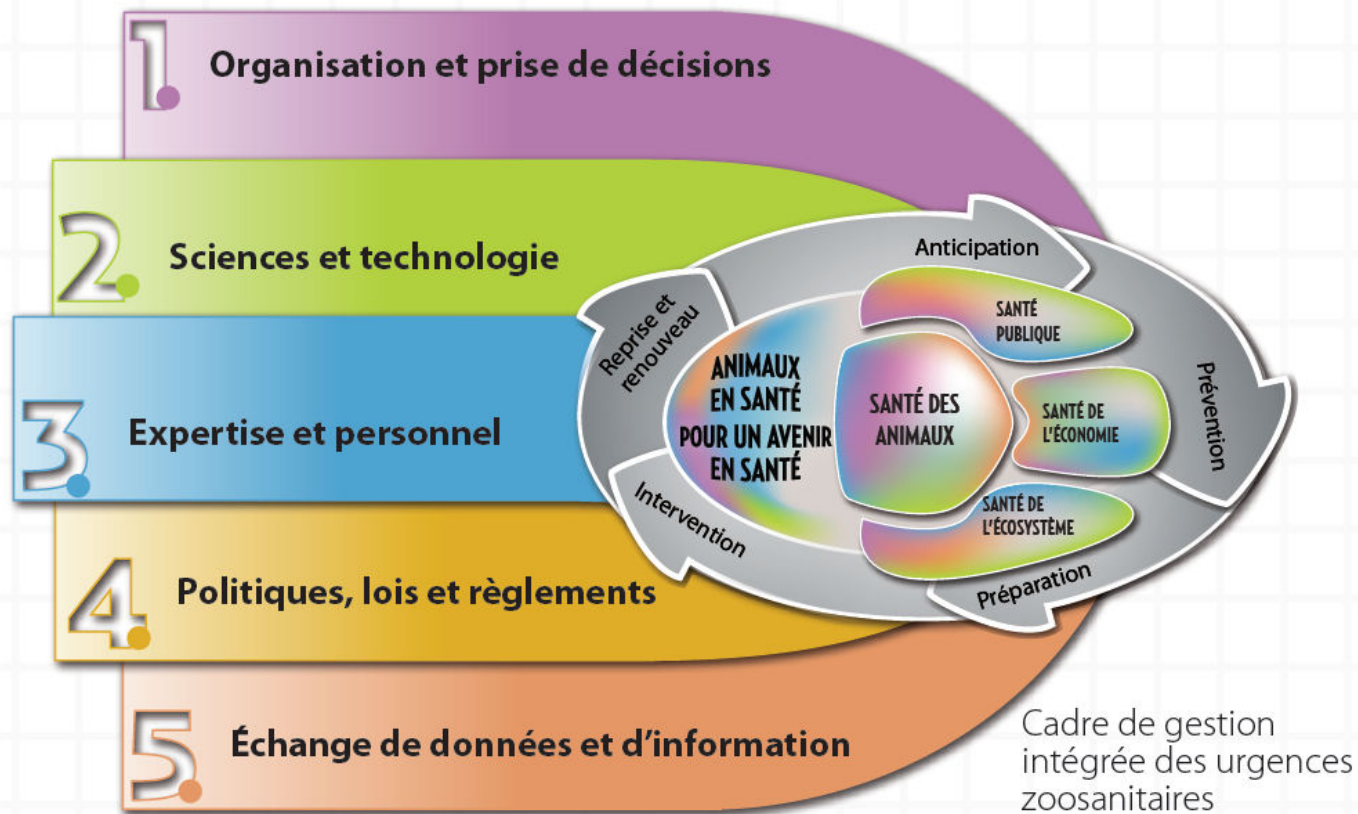
- **Intervenants**
 - Ministères FTP et filières de l'industrie
 - Enjeux (santé animale, santé humaine, environnement)
- **Déclencher une réponse**
 - Petit groupe pour évaluer et amorcer
 - Développer si nécessaire

Systeme de traitement des difficultés émergentes

Identifier les
capacités /
lacunes dans
chaque
composante

- Utiliser le graphique de Pré-CAN comme modèle
- Toutes les composantes nécessaires

Composantes du système



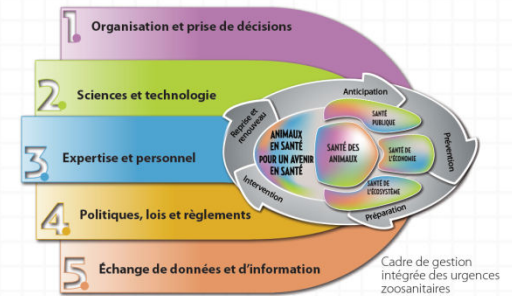
Systeme de traitement des difficultés émergentes

Définir le
processus de
démobilisation

- Savoir quand s'arrêter
- Définir les mesures de réussite et le point final
- Ou, élaborer un programme

- Leçons tirées

Diarrhée épidémique porcine: étude de cas



Identifier le problème et faire le triage

- Aucun processus formel d'admission et d'évaluation
- L'industrie et les gouvernements ont cerné le problème - processus informel basé sur les préoccupations de l'industrie
- Anticipation mal développée

Déterminer qui sont les intervenants et déclencher les mesures d'intervention

- Beaucoup de groupes impliqués, tous très dévoués, mais fonctionnant isolément (cloisonnés)
- Pas de leader incontesté
- Décisions prises par consensus informel

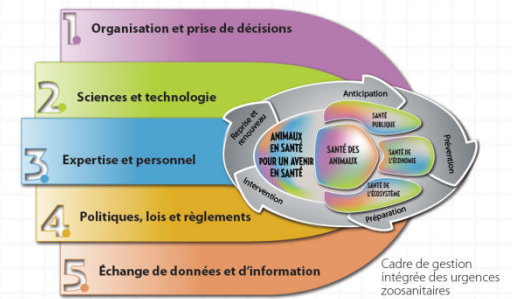
Identifier les capacités/lacunes dans chaque composante

- Forte capacité de l'industrie porcine - CSHIN, CCSP; capacité variable dans les autres filières
- La capacité de réglementation varie grandement entre les provinces/territoires
- Idées fausses identifiées; renforcement de la collaboration
- Réseau de laboratoire, CCVO, ACIA, SCEM, Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage

Définir le processus de démobilisation

- Pas encore terminé
- Leçons apprises et changements nécessaires - lier aux rapports de surveillance et de gouvernance du Conseil NSBEAE

Recommandations



Identifier le problème et faire le triage

- **Création d'un point d'entrée et de triage unique**
- Groupe de travail du CNSBEAE sur les difficultés émergentes

Déterminer qui sont les intervenants et déclencher les mesures d'intervention

- **Mettre en place le palier 1 de décideurs**
- Évaluer et savoir quand déclencher une réponse
- Le CVO du Canada aidera à coordonner

Identifier les capacités/lacunes dans chaque composante

- **Formaliser une structure nationale pour le traitement des problèmes émergents**
- Mandat, choisir responsable du dossier, collaboration continue, soutien de la surveillance et des projets CEZD-IIR

Définir le processus de démobilisation

- **Leçons apprises et changements nécessaires** - Rapport du Conseil NSBEAE